

2025



RAPPORT D'ACTIVITE

AR Prefecture

047-244701355-20260914-2026_120-DE
Reçu le 23/09/2026

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le 02/07/2026



ID : 047-200097335-20260624-D2026C01-DE



SOMMAIRE

1. STRUCTURATION INSTITUTIONNELLE

2. LES MOYENS HUMAINS

3. LES MOYENS FINANCIERS

4. LA COMMUNICATION

5. LES ACTIONS

- Aménagement de l'espace
- Transition énergétique
- Attractivité territoriale
- Transitions sociétales
- Les actions transversales

6. DELIBERATIONS ET DECISIONS DU PRESIDENT

7. RETOUR EN IMAGES



STRUCTURATION INSTITUTIONNELLE

LES INSTANCES DU POLE TERRITORIAL V3G

4 comités syndicaux
24 décisions

2 bureaux syndicaux
3 avis

2 Conférences des Exécutifs

1 Conférences des Maires

1 Commissions Urbanisme Planification /

0 Commission Economie et Commerce
4 dossiers étudiés

3 Commissions territoriales

9 Réunions du Groupe d'Action Locale

LE POLE TERRITORIAL V3G

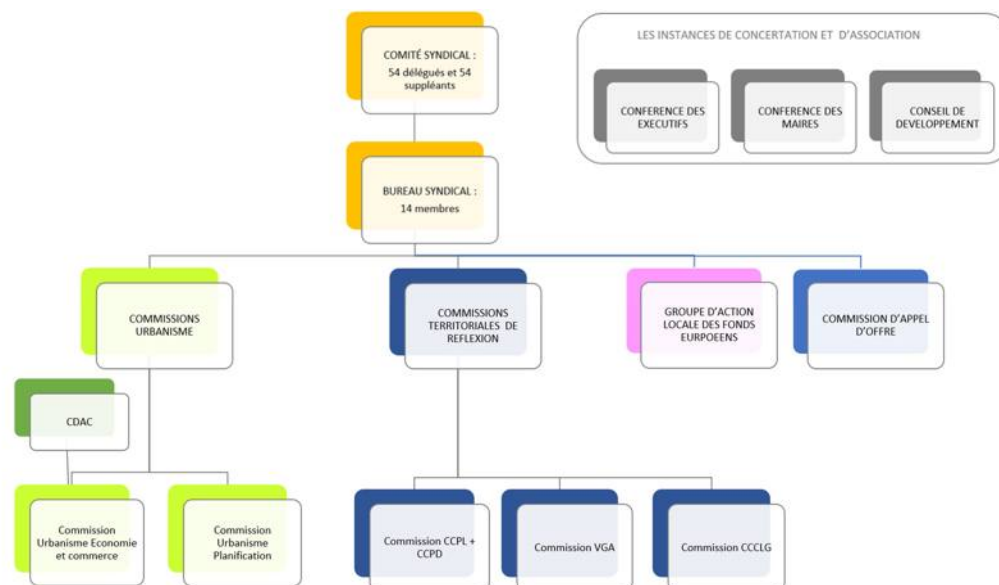
54 délégués titulaires
54 délégués suppléants

1 bureau composé de 14 membres

2026 Perspectives

Mise en place de la nouvelle
gouvernance

SCHEMA DE GOUVERNANCE



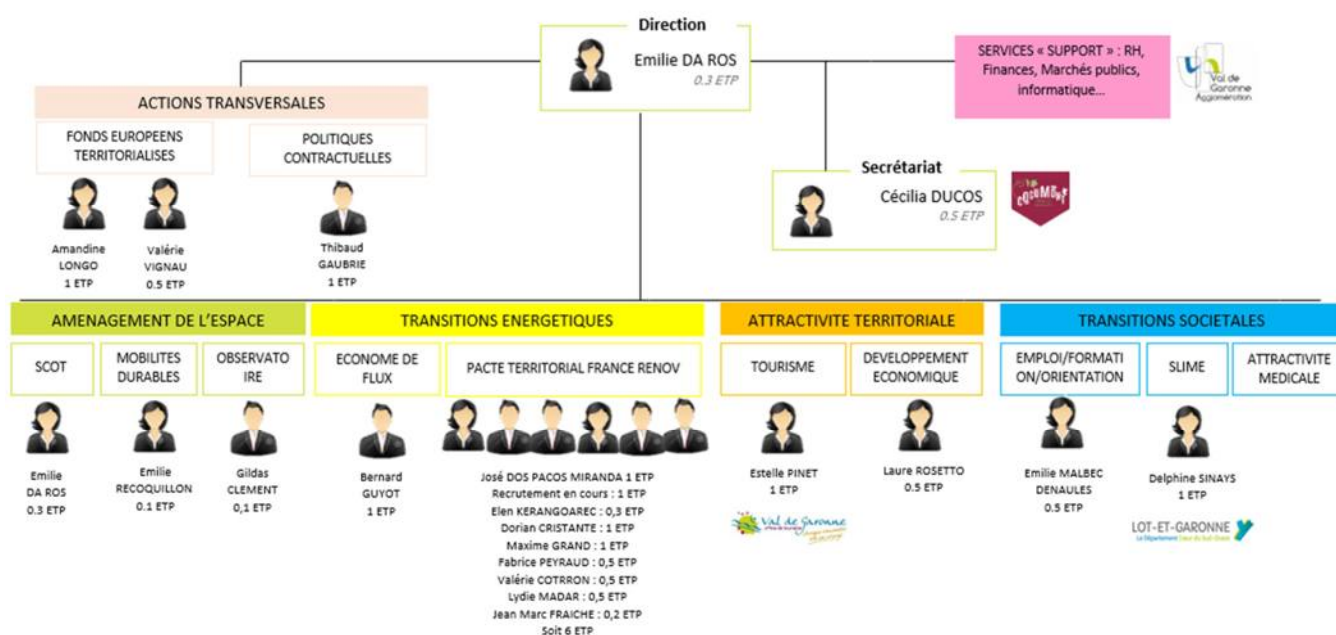
LES MOYENS HUMAINS

L'EQUIPE DU POLE TERRITORIAL

Sur 2025, le PETR disposait d'une équipe de 14 personnes affectées sur les missions du Pôle. Ces agents sont tous mis à disposition par :

- Val de Garonne Agglomération : 12 agents
- L'Office de tourisme Val de Garonne : 1 agent
- Le Conseil Départemental : 1 agent

A cela s'ajoute un accompagnement technique des services « supports » de Val de Garonne Agglomération : marchés publics, finances, juridiques, communication, information, RH...



LES MOYENS FINANCIERS : Bilan 2025

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Prestation de service/étude/recherche :	30 329.20 €
Assurance du syndicat :	2 499.59 €
Communication :	3 755.60 €
Charges diverse (réception, certificat...) :	1 447.28 €
Cotisations (CAUE...) et subventions (ADIL) :	25 392.77 €
Charges de structure + actions collectives	143 205.58 €
Charges de personnel :	546 225.52 €
Amortissements :	31 015.97 €

783 871.51 € de dépenses

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Participation des EPCI :	
• Val de Garonne Agglomération :	216 205.50 €
• CC Coteaux et Landes de Gascogne :	44 268.00 €
• CC Pays de Lauzun :	37 177.00 €
• CC Pays de Duras :	20 457.50 €
Fonds européens	42 865.68 €
Participation Région	148 800.00 €
Participation département	49 622.00 €
Fonds Vert + ANAH	220 498.00 €
Remboursement par des tiers	1 683.00 €
Résultats reportés de 2024	41 941.29 €

COTISATION :
3,5€/hab

823517.97 € de recettes

-36 646.17 € (réalisation 2024)

Soit 786 871.80 € de recettes réelles

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Révision générale du SCOT :	48 600.00 €
Frais d'insertion	5 302.35 €
Logiciel pour rénovation énergétique	10 183.40 €

62 343.51 € de dépenses

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

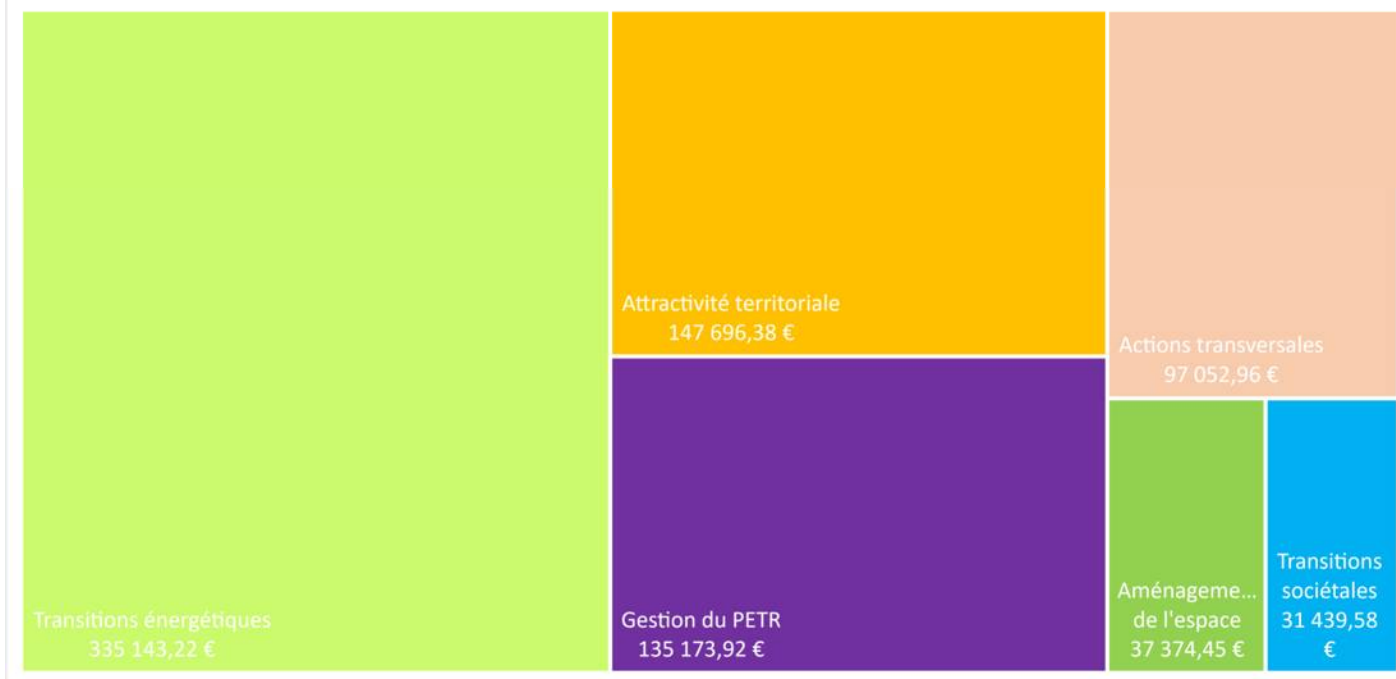
Résultats reportés de 2024	215 828.62 €
Amortissements	31 015.97 €
FCTVA	3 620.09 €

250 464.68 € de recettes

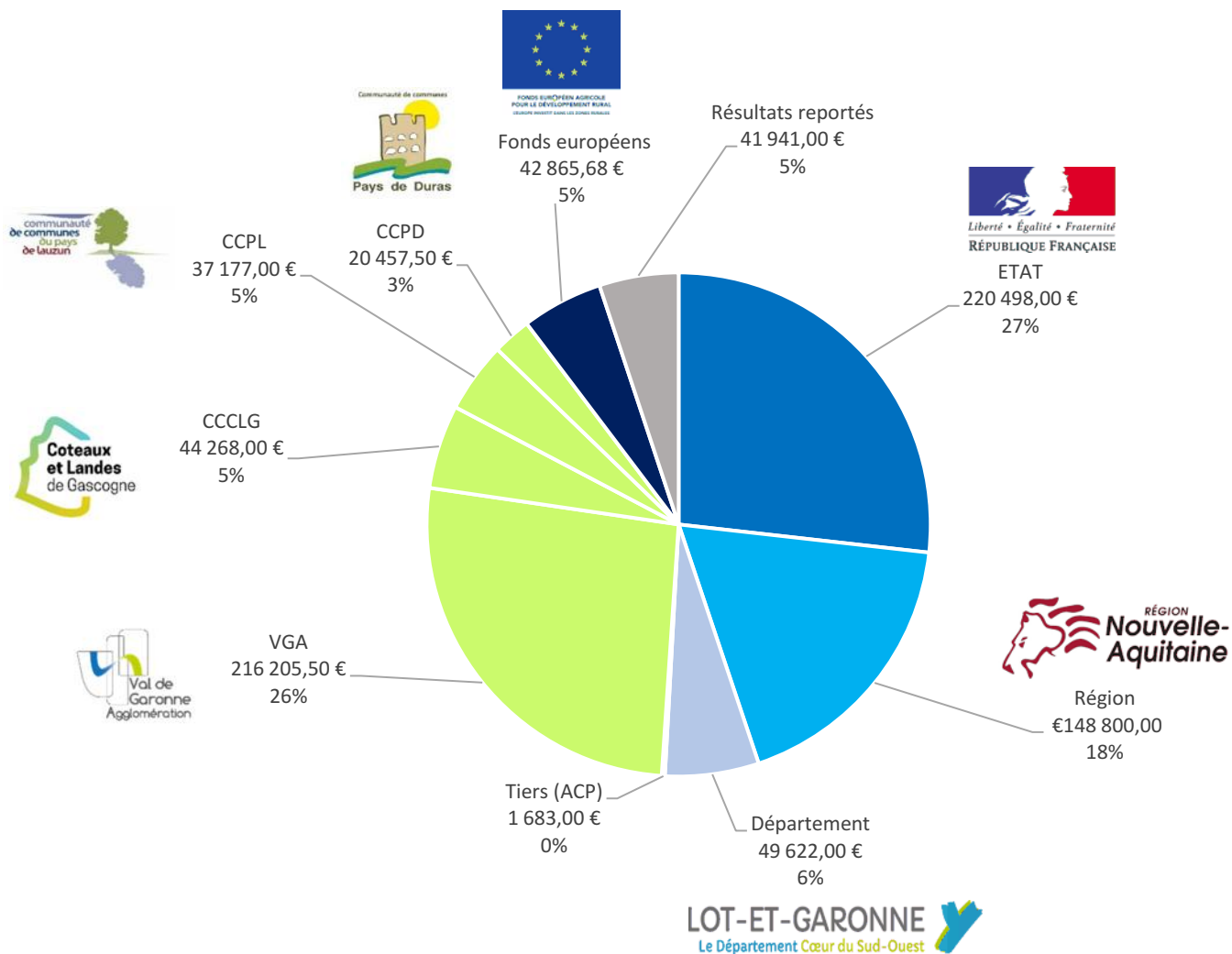
UN EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT DE 3 000.29 €

UN EXCEDENT D'INVESTISSEMENT DE 188 121.17 €

Répartition des dépenses de fonctionnement



LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 823 517 €



LES ACTIONS RELATIVES A L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE : *Le SCoT et la planification territoriale*

LA REVISION GENERALE DU SCOT

Sur 2025 la révision générale du SCOT s'est fortement accélérée, avec la finalisation du Document d'Orientations et d'Objectifs. Le SCOT a notamment été arrêté le 9 juillet 2025 et lancé en consultation auprès des personnes publiques associées, mais aussi du grand public, à travers une enquête publique du 28/11/2025 au 06/01/2026.

LES GRANDES ETAPES SUR 2025

REUNIONS PUBLIQUES

Concertation de la population sur le DOO du SCOT à travers l'organisation de 3 réunions publiques et la diffusion d'une Lettre du SCOT : Marmande le 20/06/2025, Monteton le 30/06/2025 et au siège de la CCCLG le 24/06/2025



CONCERTATION DES ELUS ET DES PPA

- 20/06 : Présentation du projet de SCOT avant son arrêt aux Personnes Publiques Associées.
- 23/06 et 30/06 : présentation du projet de SCOT aux 4 EPCI (à travers l'organisation de commissions territoriales)
- 01/07 : présentation du projet de SCOT à la Conférence des Maires



ARRET DU PROJET SCOT VAL DE GARONNE GUYENNE GASCogne A L'UNANIMITE LE 09/07/2025

28/11 : Lancement de l'enquête publique

2026 Perspectives

- Approbation du SCOT et mise en œuvre sur le territoire

LES ACTIONS RELATIVES A L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE : *L'observatoire territorial*

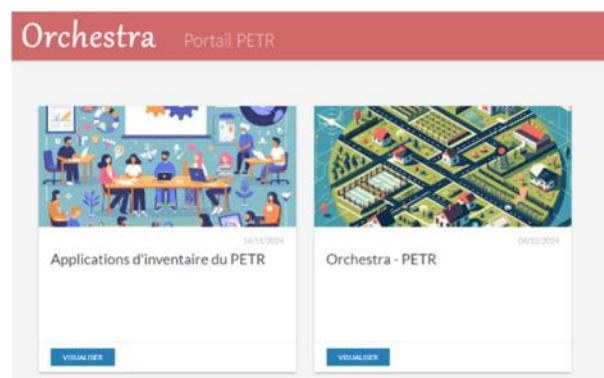
L'OBSERVATOIRE DU PETR

Déploiement d'un observatoire territorial à l'échelle du Pôle territorial

Un outil simple d'utilisation et interactif

Sur 2025, conventionnement avec INGO GEO 47 concernant la mise à disposition de données cartographiques annuelles :

- Plans cadastraux
- Données littérales cadastrales
- Urbanisme (contraintes, servitudes, aléas, risques, tronçons hydrologiques, monuments historiques)
- Réseaux (points incendies, eau potable, assainissement, éclairage public, électricité, gaz)



SUVI DE LA CONSOMMATION FONCIERE

Identification de la consommation foncière sur la période 2011-2021 et de la consommation de 2022-2024.



2026 Perspectives

- Se doter d'une méthodologie de suivi de la trajectoire foncière du SCOT

LES ACTIONS RELATIVES A L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE :

Les mobilités durables

REFLEXION SUR LES MOBILITES DURABLES

Le déploiement des navettes intercommunautaires à l'occasion du Garorock, initié en 2024, s'est poursuivi en 2025.

Désormais, tous les EPCI du PETR sont concernés par ces navettes.

Le système de dessertes du festival sur le territoire de VGA est ainsi prolongé afin de joindre les trois autres EPCI du territoire avec les arrêts suivants (trajets aller et retour) :

- Lévignac de Guyenne et Duras pour la CCPD ;
- Miramont-de-Guyenne et Lauzun pour la CCPL et
- Bouglon (Le Clavier) et Casteljaloux pour CCCLG.

Ces navettes ont concerné les quatre soirs du festival.

Sur l'ensemble du territoire, ce sont 2 485 festivaliers qui ont été transportés sur 32 communes, dont 372 festivaliers sur les 6 communes hors VGA (contre 36 festivaliers sur les 4 communes qui avaient été desservies en 2024).

Par ailleurs, le PETR participe au Réseau technique départemental « Mobilités »



2026 Perspectives

- Poursuivre la mise en place de navettes à l'occasion du Garorock.

LES ACTIONS RELATIVES A LA TRANSITION ENERGETIQUE : *L'économe de flux*

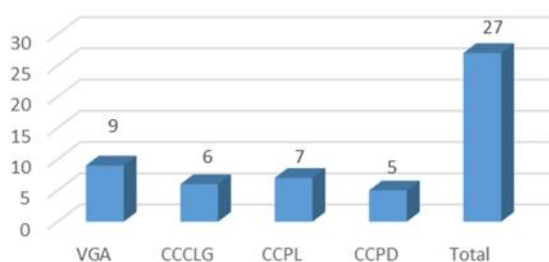
ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES DANS LA PERFORMANCE ENERGETIQUE DES BATIMENTS

L'économe de flux accompagne les communes dans l'optimisation des performances énergétiques de leurs bâtiments. Il réalise des diagnostics énergétiques, conseille les communes dans les travaux de rénovation énergétique à réaliser, les guide dans leurs recherches de subventions.

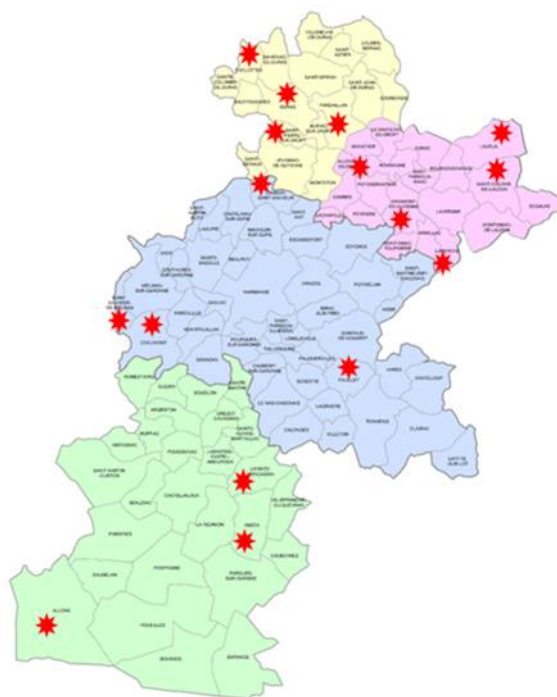
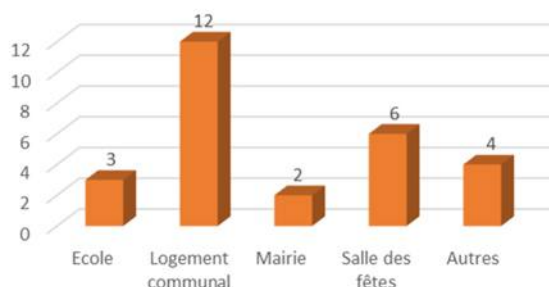
En 2025, il est intervenu sur 27 bâtiments qui ont fait l'objet de visites et d'audit.

En termes qualitatifs, sur les diagnostics menés en 2023 et 2024, les réductions théoriques de consommation d'énergie finale et d'émissions de gaz à effet de serre pouvaient atteindre respectivement 69% et 75%.

Répartition des interventions par EPCI

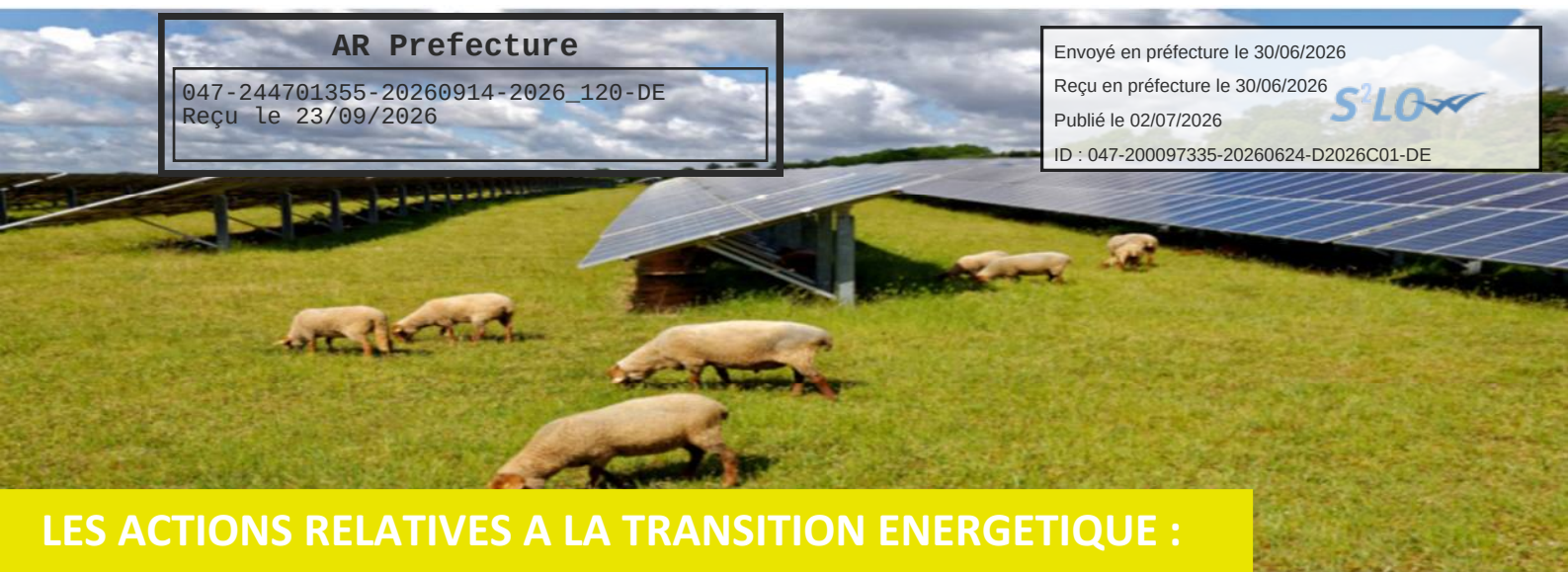


Répartition des interventions par EPCI



2026 Perspectives

- Poursuivre la mise en place du dispositif.
- Approfondir le bilan des actions menées suite aux diagnostics réalisées les années passées



LES ACTIONS RELATIVES A LA TRANSITION ENERGETIQUE :

Le PIG Pacte Territorial France Rénov

LE PIG PACTE TERRITORIAL FRANCE RENOV

En 2025, les quatre EPCI du Val de Garonne Guyenne Gascogne, l'État et l'Anah ont décidé de réaliser le Programme d'Intérêt Général Pacte Territorial France Rénov' (PIG PT - FR') à l'échelle du territoire du Val de Garonne-Guyenne-Gascogne. Cela pour une durée de 5 ans et portant sur les trois volets du dispositif :

- Dynamique territoriale : repérage des projets de rénovation et mobilisation des publics prioritaires ;
- Information, conseil et orientation : pour tous les publics. Sur le volet juridique du service public de la rénovation de l'habitat, un partenariat a été passé en 2025 entre le Pôle Territorial Val de Garonne Guyenne Gascogne et l'ADIL 47.
- Accompagnement : soutenir les ménages dans leurs parcours de rénovation

L'objectif de ce service public de la rénovation de l'habitat est de proposer une offre de service public universelle pour la rénovation et l'amélioration de l'habitat privé quel que soit la thématique (rénovation énergétique, autonomie, dégradation) accessible à tous les ménages (quel que soit leur statut) et de proximité.

En raison des problématiques autour du dispositif Ma Prime Rénov', peu d'actions ont pu être développées sur 2025. Toutefois, les équipes ont mené des opérations afin de faire connaître le dispositif : rencontre avec les acteurs du bâtiment ; échanges avec les France Services et permanences France Rénov' dans les France Services ; réunion d'information auprès des maires et secrétaires de mairie de CCPD et CCPL, etc.



LES ACTIONS RELATIVES A L'ATTRACTIVITE TERRITORIALE :

Le développement touristique

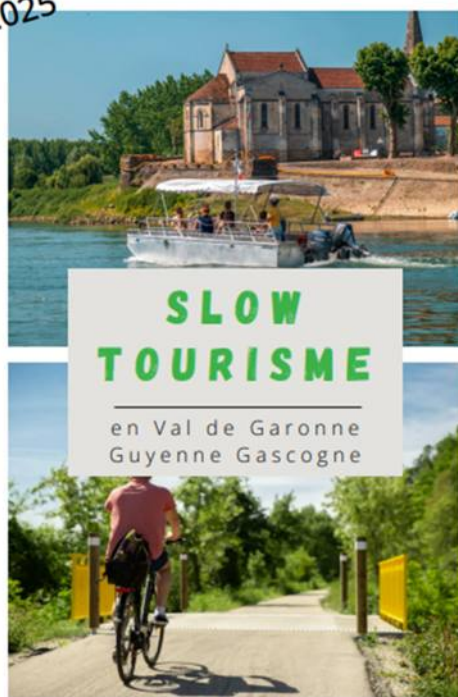
L'année 2025 a été marquée par le renforcement de la coordination des quatre offices du tourisme du territoire, ce qui a notamment permis le lancement de la Carte Ambassadeur. Ce dispositif, à destination des habitants du territoire, permet d'obtenir des réductions auprès d'opérateurs du territoire (restaurants, visites de site, bien-être, gastronomie, artisanat...). Après 6 mois de lancement, les premiers résultats sont les suivants :

- 500 cartes ont été vendues ;
- 64 partenaires offrant des réductions. Pour un total de 70 offres
- 4 000€ retombées économiques pour les partenaires.

En complément, les principales actions qui ont été menées en 2025 portent sur :

- Accompagnement des porteurs de projets touristiques : 14 projets accompagnés sur le territoire ;
- Participations à des salons pour promouvoir le territoire
- Suivi du projet « Parcours Masutti » lancé en 2024
- Mise en place de l'observatoire du tourisme
- Elaboration d'un guide sur le « Slow Tourisme en Val de Garonne Guyenne Gascogne »
- Commercialisation de l'offre touristique sur le territoire :
 - Révision des circuits d'excursion
 - Organisation des accueils de groupe ; 94 groupes ont été accueillis en 2025, soit 3 120 personnes (+16% vs 2024)

2025



Val de Garonne - Pays de Duras - Pays de Lauzun - Coteaux et Landes de Gascogne



2026 Perspectives

- Lancement d'une page Facebook de la Carte Ambassadeur
- Premières analyses de l'observatoire touristique à l'échelle du PETR



LES ACTIONS RELATIVES A L'ATTRACTIVITE TERRITORIALE :

Le développement économique

Lancement d'une Action Collective de Proximité (ACP) :

L'ACP est un dispositif régional d'appui aux commerces de proximité. En 2025, les premiers appuis ont été réalisés et des actions de promotion du dispositif ont été menées. En termes de résultats, sur l'année ce sont :

- 8 projets d'investissements appuyés
- Un volume de subventions à ces 8 projets de 61 703€ pour un niveau d'investissement total de 377 021€.

Dans le cadre de l'ACP, le dispositif des « coachings commerciaux » a également été lancé, avec le recrutement du prestataire en charge de cette mission. Il s'agit une aide pour les commerçants de centres-villes et de centres-bourg portant sur la réalisation d'un audit du point de vente d'un point de vue commercial. Les deux premiers coachings ont eu lieu en décembre 2025.



Animation territoriale

Un programme complet d'animations a été proposé aux entreprises du PETR en 2025. Cela afin d'accompagner les TPE du territoire dans les défis à relever en matière de transitions écologique, numérique, commerciale ou encore sociétale.

Ce programme d'actions était le suivant :

- **Les pauses pros** : des réunions d'informations aux chefs d'entreprises sur thématiques micro-économiques.
- **Les RDV d'Experts** (4 en 2025) : des conseils individuels gratuits auprès de professionnels (avocats d'affaires, notaires, experts-comptables, diagnostics cyber)
- **Les RDV de l'Eco** : réunions d'informations aux chefs d'entreprises sur des thématiques macro-économiques en partenariat avec CCI, club d'entreprises.
- **Des ateliers thématiques** organisés dans le cadre d'un partenariat CCI (Cafés com' numériques, RSE et Energie).

Au total, ce sont 19 réunions thématiques qui ont été organisées sur l'année, regroupant plus de 250 participants.

2026 Perspectives

- Poursuite du déploiement du dispositif ACP



LES ACTIONS RELATIVES AUX TRANSITIONS SOCIETALES : *L'emploi et la formation*

FAVORISER LA RENCONTRE ENTRE LES EMPLOYEURS ET LES CANDIDATS :

Organisation d'événements permettant aux employeurs et aux personnes en recherche d'emploi de se rencontrer, en favorisant l'équité territoriale et en développant « l'aller vers » : Tonn'Emploi (116 CDD signés à travers ce salon), forums de l'emploi, Job dating, Village de l'emploi lors du Garorock,...

CONTRIBUER A DEVELOPPER L'OFFRE DE FORMATION DU TERRITOIRE ET A PROMOUVOIR LES OFFRES DISPONIBLES :

Découverte des métiers :

- 2 journées de découverte des métiers organisés dans la cadre du salon Tonn'emplois : 10 établissements scolaires mobilisés, soit 36 classes présentes et plus de 1 000 élèves en visite.
- Rallye des métiers : Cet événement a concerné 6 établissements scolaires, soit 28 classes en visite et plus de 700 élèves présents (le double par rapport à 2024).
- Semaine de l'industrie du 17 au 28 novembre 2025 : visites d'établissements scolaires, de plateaux techniques, découverte de métiers, ... Prise en charge des transports en bus afin de faciliter la participation des élèves

Déploiement de formations :

- Licence « gestion des organisations » : 17 stagiaires sur 2025-2026

PARTICIPER A LA MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIFS RELATIFS AUX COMPETENCES ET A L'EMPLOI :

Comité Local pour l'Emploi

Participation du PETR à la gouvernance de cette cellule créée en 2025 et qui réunit les acteurs de l'emploi pour coordonner les interventions.

Coordination du Comité Local Ecole - Entreprise (CLEE)

Actions menées au titre de ces comités :

- Questionnaire sur l'accueil des stagiaires en entreprise
- Rallyes des métiers pour les professeurs
- Guide tuteur à destination des entreprises pour faciliter l'accueil des stagiaires
- Document d'aide à la recherche de stage pour les élèves.

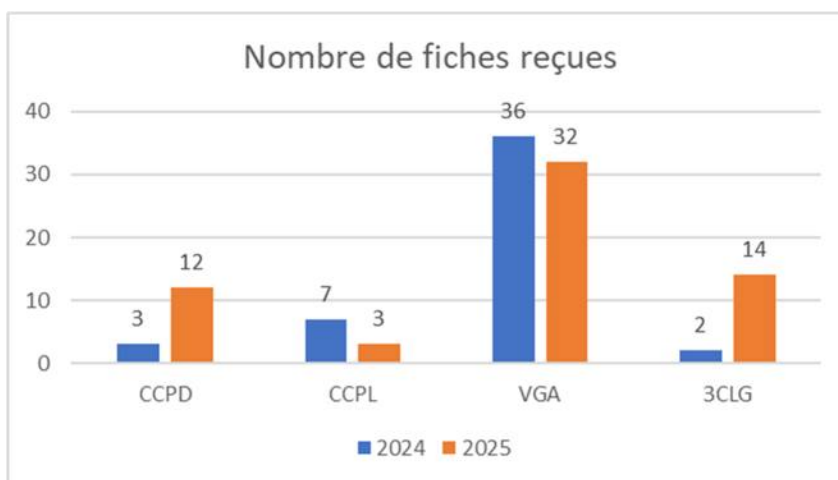


2026 Perspectives

➤ Animation du Comité Local Ecole-Entreprise (CLEE)



LES ACTIONS RELATIVES AUX TRANSITIONS SOCIETALES : Le SLIME



Le « **Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Energie – SLIME** » a pour objectif d'aller vers les ménages et mobiliser les professionnels œuvrant contre la précarité énergétique, cela à travers un diagnostic de l'habitat (via 2 visites), puis de l'orientation et de l'accompagnement.

Pour sa deuxième année de mise en œuvre sur le territoire du Val de Garonne Guyenne Gascogne, le SLIME a reçu 61 signalements (contre 48 en 2025). 17 ménages ont annulé ou abandonné la démarche entre les deux visites à domicile. 42 ménages ont bénéficié d'au moins deux visites à domiciles. Pour les deux ménages restants, les visites ont été programmées sur 2026.

2026 Perspectives

- Prolongation du dispositif sur 2026-2028
- Faire connaître le dispositif pour capter les éventuels bénéficiaires



Dans le cadre du Contrat de développement et de transitions 2023-2025 signé avec la Région Nouvelle-Aquitaine, le Pôle territorial a porté un chantier clé intitulé « Renforcer l'attractivité médicale du Val de Garonne Guyenne Gascogne ».

A la suite d'un diagnostic sur la présence médicale sur le territoire mené en 2024, des premiers axes de travail ont été menés en 2025 :

- Réalisation d'une étude comparative sur les initiatives développées en faveur des logements des internes en zones rurales.
- Préparation d'un projet de parrainage / marrainage entre lycéens du Val de Garonne Guyenne Gascogne et des étudiants en médecine.

A ce jour, ces travaux n'ont pas été davantage développées en raison du départ de la personne en charge de ces dossiers.

2026 Perspectives

- Mener des actions de sensibilisation à l'agrément MSU pour les médecins généralistes du territoire
- Mener une réflexion sur un habitat partagé pour des professionnels du médical



LES ACTIONS TRANSVERSALES : *Les fonds européens*

LE PROGRAMME LEADER 2014-2022

Sur l'année 2025 :

- 17 dossiers payés, la totalité
- Finalisation du programme avec une dernière consultation écrite pour acter le dernier désengagement

La totalité de la dotation a été attribuée : 1 694 614.50 €

L'utilisation de la maquette est à 98.93 %.

97 projets soutenus sur la durée du programme



LE PROGRAMME DES FONDS EUROPEENS TERRITORIALISES 2021-2027

- 9 Réunions du Groupe d'Action Locale
- 35 projets présentés avec avis d'opportunité favorable
- 9 projet sélectionné (demande de subvention instruite et validée)
- 3 projets payés

2026 Perspectives

Lancement du projet de coopération

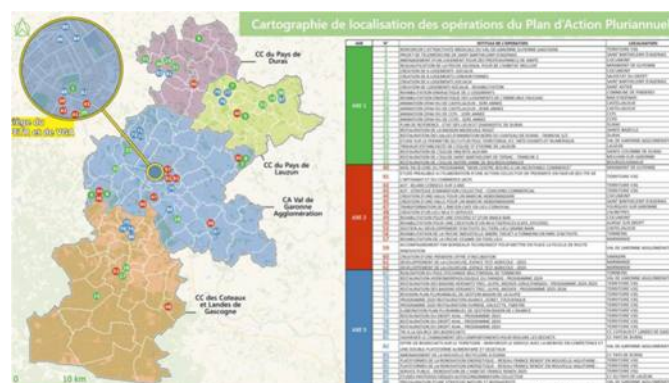
LES ACTIONS TRANSVERSALES : *Les politiques contractuelles*

CONTRAT DE DEVELOPPEMENT ET DE TRANSITIONS 2023-2025

2025 a été la dernière année Contrat de développement et de transition entre le Pôle territorial Val de Garonne Guyenne Gascogne et la Région Nouvelle-Aquitaine.

Le dernier comité de pilotage du contrat s'est tenu le 3 décembre 2025. Il a permis de présenter de faire le bilan de cette contractualisation :

- 61 projets soutenus par la Région Nouvelle-Aquitaine sur les 3 années (dont 20 en 2025), pour un montant d'aide de 3 292 393€.
- Depuis 2023 et le démarrage du contrat, ce sont 38 projets qui ont été appuyés pour une intervention totale de 2,5 M€, représentant un volume d'investissements estimé à près de 27,5 M€
- 2,5 ETP d'ingénierie ont été soutenus par la région à travers ce contrat.



CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Les différentes instructions de l'Etat relatives au CRTE n'ont pas été traduites en termes de nouvelle méthode de suivi avec les services de l'Etat.

Au niveau du Val de Garonne Guyenne Gascogne, le CRTE a fait l'objet d'une actualisation, permettant de ramener la maquette de 658 projets à 254.

Par une circulaire du 29 septembre 2023, le contrat



2026 Perspectives

- Poursuite de l'accompagnement des projets
- Préparation de la nouvelle contractualisation (2026-2028) avec la Région
- Recenser les demandes de DETR, DSIL Fonds Vert prévues en 2026

LES ACTES DE LA COLLECTIVITE

DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Délibérations du Comité Syndical du 17 mars 2025

- D2025.A01 - Présentation du rapport d'activité 2024 du Pole territorial
- D2025.A02 - Approbation du compte Financier Unique 2024
- D2025.A03 - Affectation des résultats 2024
- D2025.A04 - Approbation du budget supplémentaire 2025
- D2025.A05 - Candidature au PIG Pacte territorial France Rénov
- D2025.A06 - Candidature à l'appel a manifestation d'intérêt du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine portant sur le soutien régional au Service Public de la Rénovation de l'Habitat
- D2025.A07 - candidature au PIG Pacte territorial France Rénov

Délibérations du Comité Syndical du 09 juillet 2025

- D2025.B01 - Révision générale du SCoT Val de Garonne Guyenne Gascogne : bilan de la concertation et arrêt du projet SCoT
- D2025.B02 - Convention entre le Pôle territorial et Territoire d'Energie 47, portant sur l'accès aux données cadastrales
- D2025-B03 - Adhésion à l'ADIL et désignation des représentants pour l'année 2025

Délibérations du Comité Syndical du 27 octobre 2025

- D2025.C01 - Débat et rapport d'Orientation Budgétaire 2026
- D2025.C02 - Décision modificative n°1 du budget principal du Pôle territorial Val de Garonne Guyenne Gascogne
- D2025.C03 - Subvention annuelle auprès de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) de Lot et Garonne pour l'année 2025
- D2025.C04 - SCoT : validation des enveloppes foncières par EPCI et/ou par commune
- D2025.C05 - Avis sur le projet de PLU de Montignac de Lauzun
- D2025.C06 - Avis sur le projet de PLU d'Agnac
- D2025.C07 - Avis sur le projet de PLU de Montignac Toupinerie
- D2025.C08 - Avis sur le projet de PLU de Marmande

Délibérations du Comité Syndical du 08 décembre 2025

- D2025.D01 - Fixation du montant des cotisations pour l'année 2026
- D2025.D02 - Budget primitif du Pôle territorial Val de Garonne Guyenne Gascogne 2026
- D2025.D03 - Adhésion à l'Association des marchés Publics d'Aquitaine pour l'année 2026
- D2025.D04 - Adhésion au Conseil d'Architecture d'urbanisme et de l'environnement de Lot et Garonne pour l'année 2026
- D2025.D05 - Adhésion à la Fédération Nationale des SCoT pour l'année 2026
- D2025.D06 - Convention entre l'Office de Tourisme Val de Garonne et le Pôle territorial dans le cadre de l'animation touristique pour l'année 2026

DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICALDélibérations du Bureau Syndical du 23 avril 2025

- Pas de délibérations

Délibérations du Bureau Syndical du 20 octobre 2025 :

- DB 2025-01 : Avis dérogation urbanisation limitée Montignac Toupinerie
- DB 2024-02 : Avis dérogation urbanisation limitée Agnac
- DB 2024-03 : Avis dérogation urbanisation limitée Montignac de Lauzun

**DECISIONS DU PRESIDENT**

- DP 2025-01 : Validation du plan de financement et demande de subventions pour les frais d'ingénierie 2025
- DP 2025-02 : Accord cadre - Mission pour la réalisation de bilans-conseils préalable à l'attribution d'une subvention d'investissement dans le cadre de l'ACP-Choix prestataire
- DP 2025-03 : Demande de subvention frais de fonctionnement FET 2021-2027
- DP 2025-04 : Validation plan de financement prévisionnel et demande de subvention pour l'ingénierie d'animation du CRTE - 2025
- DP 2025-05 : Avenant contrat d'assurance SMACL
- DP 2025-06 : Résiliation amiable de l'accord cadre Bilans conseils- contrat CECOGEB
- DP 2025-07 : Convention de Pacte Territorial France Rénov (PIG)
- DP 2025-08 : Demande de subvention frais de fonctionnement FET 2026
- DP 2025-09 : Mise en place coachings commerciaux ACP
- DP 2025-10 : Convention partenariat déploiement navettes Garorock Pays de Lauzun, Pays de Duras et Côteaux Landes de Gascogne - 2025
- DP 2025-11 : Validation Plan de financement et de demande de subventions pour les frais d'ingénierie 2026

ARRETE DU PRESIDENT

- AP 2025-01 : Ouverture d'une enquête publique portant sur la révision générale du SCoT Val de Garonne Guyenne Gascogne



RETOUR EN IMAGES SUR 2025





Pôle V3G

POLE TERRITORIAL VAL DE GARONNE GUYENNE GASCOGNE

Maison du Développement
Place du Marché
47 200 MARMANDE
05 53 20 40 59

poleterritorialv3g@valdegaronne.fr



Communauté de communes



Pays de Duras

